

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 20 JUIN 2016 – 14 h 30

<u>Présents :</u>	<i>Collège des Résidents :</i>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente Mme BONNEFOUS Raymonde Mme MORVAN Mauricette Mme AUDROING M. BONNIER Robert
	<i>Collège des Familles :</i>	M. BERTHIAU Joseph Mme EDELIN Denise Mme KOSCHER Joëlle
	<i>Collège du Personnel :</i>	Mme CORAIRY Séverine, Aide-Soignante Mme PORTAIS Marylène, Aide-Soignante Mme NAUDOT Stéphanie, Aide-Soignante
	<i>Collège du CA :</i>	
	<i>Avec voix consultative :</i>	M. BARBÉ Michel, Directeur Mme LE MARRE Valérie, Cadre de Santé Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice
<u>Excusés :</u>	<i>Collège du CA :</i>	Mme PLANTIN Isabelle
	<i>Collège des Familles :</i>	M. SAFFRAY Jean-Yves Mme ROGER Marie-Françoise
	<i>Collège du Personnel :</i>	Mme GAUDRE Emilie, Aide Soignante M. BARBEL Alain, IDE M. CHAUSSEE David, Aide-Médico-Psychologique

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 11 avril 2016,
- Composition du Conseil de la Vie Sociale,
- Questions et remarques des résidents,
- Bilan réunion des familles du 16 juin 2016, des deux pôles,
- Bilan fête des familles du 12 juin 2016,
- Information de l'arrivée d'un masseur kinésithérapeute salarié,
- Bilan du dépistage visuel avec Sonesis du 16 juin 2016,
- Point sur le fonctionnement du centre bucco-dentaire,
- Point sur le fonctionnement de la préparation des doses à administrer,
- Bilan pesée alimentaire des déchets 2016,
- Présentation du plan bleu 2016,
- Information sur l'avancée du projet travaux Oiseaux,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours,
- Information sur le séjour vacances du 27 au 30 septembre 2016,
- Fête champêtre du dimanche 11 septembre 2016,
- Questions diverses.

En l'absence de la Présidente à l'ouverture de la séance, et avec son autorisation, le directeur ouvre la réunion à 14 h 30 et présente les dossiers prévus à l'ordre du jour. Un tour de table est effectué afin que chaque membre puisse se présenter.

1/ COMPOSITION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur BARBÉ précise qu'il a souhaité que les nouveaux membres puissent participer à ce Conseil de la Vie Sociale, suite à leur récente désignation et remercie notamment M. SAFFRAY, représentant des usagers, qui n'a pas souhaité se représenter.

Les dernières élections des représentants des usagers et des familles ont eu lieu en février 2013. De ce fait, de nouvelles élections étaient programmées en 2016.

Le 8 mars 2016, un courrier a été adressé à toutes les familles afin de recueillir les éventuels actes de candidatures pour les quatre postes de représentants des familles. Seules quatre personnes ont émis le souhait d'être candidates, il s'agit de :

- Madame EDELIN Chantal
- Monsieur BERTHIAU Joseph
- Madame KOSCHER Joëlle
- Madame ROGER Marie-Françoise

de ce fait, il est proposé que les personnes ci-dessus soient les représentantes des familles, l'organisation d'élection n'étant pas justifiée, dans la mesure, où il n'y a pas plus de candidats que de postes.

En ce qui concerne, les résidents, une réunion d'information sur le Conseil de la Vie Sociale a été organisée à l'intention des résidents, par une élève directrice, en présence de l'animatrice, le vendredi 25 mars 2016. Cette information a repris :

- Le but du Conseil de la Vie Sociale,
- Le rôle des représentants des usages et des familles,
- La composition,
- Le fonctionnement,
- Les élections.

Suite à cette présentation, seuls cinq résidents ont émis le souhait d'être candidats, pour siéger à cette instance. Il s'agit de :

- Madame PERRUSSEL Denise
- Madame BONNEFOUS Raymonde
- Madame AUDROING
- Madame MORVAN Mauricette
- Monsieur BONNIER Robert
- 1 poste vacant

Vu le nombre de candidats qui est inférieur au nombre de postes vacants, il est là aussi décidé de ne pas procéder à des élections.

Monsieur BARBÉ précise que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est un conseil obligatoire et réglementé par le code de l'action sociale et des familles issu de la loi du 2 janvier 2002. Le rôle du CVS est de donner son avis et de soumettre des propositions sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- L'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques,
- Les repas,
- Les projets de travaux et d'équipements,
- La nature et le prix des services rendus,
- L'affectation des locaux collectifs,
- L'entretien des locaux,
- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
- L'animation de la vie institutionnelle,
- Les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants,
- Tout changement substantiel de l'organisation de l'établissement.

L'objectif du CVS est de réunir en un même lieu et un même temps les différents protagonistes de l'établissement en mettant au centre le résident.

Le CVS est le porte parole lorsque les résidents ou les familles ont des suggestions, commentaires ou avis à faire transmettre.

Toutefois, le CVS n'a pas vocation à régler les problèmes d'ordre personnel ou encore de se prononcer sur la gestion financière et sociale de l'établissement.

Le président du Conseil de la Vie Sociale est élu au scrutin et à la majorité des votants par et parmi les membres représentant les personnes accueillies ou en cas d'impossibilité ou d'empêchement, par et parmi les familles ou les représentants légaux. S'il y a une égalité des voix, c'est le candidat le plus âgé qui sera désigné. Le président suppléant est élu selon les mêmes modalités.

De ce fait, lors du prochain Conseil de la Vie Sociale, il sera procédé à l'élection d'un(e) président(e) parmi le collègue des résidents. Le règlement intérieur sera également remis à chaque membre.

2/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 11 AVRIL 2016

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité par les membres qui y assistaient. Le document a été mis en ligne sur le site internet des Jardins du Castel.

3/ BILAN REUNION DES FAMILLES POLE MAISON DE RETRAITE DU 16 JUIN 2016

Monsieur BARBÉ souligne que 39 personnes ont participé à cette réunion dont 22 représentants des familles, 7 résidents et 9 professionnels.

Cette réunion a permis d'aborder les points suivants :

- La composition du Conseil de la Vie Sociale,
- L'arrivée d'une kinésithérapeute salariée,
- La mise en place effective de la préparation des doses à administrer,
- Le fonctionnement du centre bucco-dentaire du CH de Janzé,
- La prévention de la dénutrition de la personne âgée en EHPAD,
- L'astreinte de nuit IDE,
- La télémedecine,
- Le dépistage visuel,
- L'accueil de jour au Castel Aristide,
- Le point sur les projets travaux,
- Le bilan de la pesée alimentaire des déchets 2016,
- Le dispositif Familéo,
- L'intimité et la vie affective de la personne âgée en EHPAD,
- La mise en place de l'espace de réflexion éthique,
- Questions diverses.

Madame VOBMANN ajoute que l'accueil de jour se situe dans les locaux du Castel Aristide depuis le 9 mars 2016, que 25 personnes ont fréquenté ce dernier qui accueille 6 personnes par jour. Madame MORVAN émet le souhait d'aller visiter l'accueil de jour, ce qui est bien évidemment possible. De plus, Madame VOBMANN précise que lors de la fête champêtre du dimanche 11 septembre, il y aura une porte-ouverte.

Madame CHEVAL confirme que le dispositif FAMILÉO est très apprécié et qu'une trentaine de familles sont désormais inscrites. Chaque lundi ce sont entre 6 et 10 gazettes qui sont remises à quelques résidents en même temps que le courrier.

Le diaporama présenté lors de la réunion sera prochainement inséré sur le site internet de l'EHPAD. Madame KOSCHER ajoute que la réunion était riche en informations. Comme chaque année, les membres du Conseil de la Vie Sociale s'interrogent sur le meilleur horaire pour ce type de réunion, Madame VOBMANN précise que sur le pôle Alzheimer, elle avait l'habitude d'organiser deux réunions, une à 14 h 30 et une à 18 h.

4/ BILAN FETE DES FAMILLES DU DIMANCHE 12 JUIN 2016

Une journée conviviale des familles était organisée le dimanche 12 juin. Cette journée a permis à 50 personnes (24 familles, 19 résidents) accompagnés de personnels et bénévoles de se retrouver autour d'un repas et de partager de bons moments en musique.

5/ INFORMATION DE L'ARRIVEE D'UN MASSEUR KINESITHERAPEUTE SALARIE

Monsieur le Directeur fait part de l'arrivée en juillet d'un masseur kinésithérapeute salarié à temps plein. Cette professionnelle qui travaillera en lien avec l'ergothérapeute et l'éducateur sportif, réalisera les actes prescrits par les médecins traitants.

Madame VOBMANN ajoute que la professionnelle étant à temps plein, elle pourra s'adapter au projet de vie individuel des résidents et aussi participer davantage à un travail d'équipe.

6/ BILAN DU DEPISTAGE VISUEL AVEC SONESIS DU 16 JUIN 2016

Madame PERRUSSEL précise que le dépistage visuel qui a été réalisé la semaine dernière par le groupe Retraites SONESIS Santé a été fait très sérieusement et que prochainement le résultat sera envoyé aux résidents concernés.

Madame LE MARRE ajoute qu'elle craignait au départ un acte commercial et il n'en a rien été. En effet, sur les 9 résidents qui ont été vus, pour certains il a été uniquement précisé la nécessité de revoir un ophtalmo, ou aucune correction proposée si peu de changement dans la vue. Pour les résidents à qui une correction a été proposée, ils avaient la possibilité de prendre les lunettes, parmi un choix important, mais cela n'a été qu'une proposition et non une obligation.

Madame KOSCHER demande si cette opération sera renouvelée. Madame LE MARRE précise qu'elle pourra être renouvelée mais qu'elle n'est pas prévue pour les résidents qui ont déjà un suivi ou qui ne sont plus en mesure d'avoir besoin d'une correction de leur vue.

Madame KOSCHER souhaite savoir si un dépistage auditif est prévu pour les résidents et si la famille doit en être le demandeur. Madame LE MARRE confirme que ce dépistage pourrait être par la suite programmé mais que la difficulté est toujours l'adaptation et le suivi des appareils auditifs. En ce qui concerne les différents dépistages, le médecin traitant peut aussi être un acteur principal, en plus de la famille ou des professionnels.

7/ POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE BUCCO DENTAIRE

Le Centre Bucco Dentaire répond à deux problématiques :

- La prévention de l'infection dentaire chez la personne en grande dépendance,
- Le maintien de la mastication, premier temps de la digestion, avec une assimilation alimentaire correcte.

Les cinq missions essentielles du projet sont :

- Une mission de contrôle et de bilan systématique lors de l'admission du résident en EHPAD conventionné, comprenant une visite de contrôle avec une radio panoramique,
- Une mission de soin et d'hygiène buccodentaire lors des consultations planifiées,
- Une mission de traitement prothétique lorsque c'est nécessaire. Ce point précis fera l'objet d'une approche particulière infra,
- Une mission de réponse aux urgences signalées dans les établissements conventionnés,
- Enfin une mission de formation à destination des personnels soignants.

Madame LE MARRE explique que lors de la toilette évaluative, il est fait un bilan de l'état bucco dentaire du résident. Après des préconisations peuvent être établies par le dentiste du résident ou le Centre bucco dentaire de Janzé depuis septembre 2015. Un bilan est écrit et une ordonnance peut également être établie, un suivi à 6-8 mois est également possible.

Monsieur BARBÉ fait remarquer que la prise en charge financière au CBD est identique à celle des cabinets libéraux et qu'en cas de réalisation de prothèses ou autres, un devis est établi. Ce dernier est validé ou pas par le résident ou sa famille. Madame MORVAN confirme cette pratique.

Madame LE MARRE précise que c'est aussi aux familles de contribuer aux actions de prévention mises en place et que chacun peut se positionner sur ces dernières.

Monsieur BERTHIAU ajoute que c'est sans doute aussi aux médecins généralistes d'être impliqués dans ce dispositif de prévention. Madame VOBMANN souligne que l'avantage du CBD est aussi que la dentiste est formée à l'accompagnement des personnes désorientées.

8/ POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA PREPARATION DES DOSES A ADMINISTRER

Monsieur BARBÉ fait part de la démarche de sécurisation du circuit du médicament initiée depuis quelques années et qui a fini par aboutir en 2016.

Madame LE MARRE précise que la préparation des semainiers est assurée par la pharmacie Torel qui récupère les ordonnances informatiquement. Un certain nombre de semainiers sont à la fois contrôlés avant leur départ de la pharmacie et d'autres par les IDE de l'EHPAD, tout ceci dans un but de sécurisation du circuit du médicament.

Madame LE MARRE confirme qu'à ce jour cela fonctionne bien. De plus, la photo du résident est désormais intégrée sur chaque pilulier. Les résidents n'ont par ailleurs pas ressenti de différence, suite à la mise en place de cette préparation des doses à administrer.

Madame MORVAN ajoute qu'elle aimerait avoir l'original de son ordonnance, et non la fiche de traitement. Monsieur BERTHIAU trouve cette demande logique et pertinente. Madame NAUDOT précise que cela a déjà été fait. Madame LE MARRE confirme que les résidents qui exprimeront le souhait d'avoir une copie de leur ordonnance pourront l'avoir.

9/ BILAN PESEE ALIMENTAIRE DES DECHETS 2016

Monsieur BARBÉ précise que comme en 2014 et 2015, il a été fait une étude des pesées des bio-déchets, pilotée par le qualitatif en mai 2016, et qu'en aucun, il ne s'agit d'un rationnement des résidents mais bien de produire moins pour jeter moins.

L'estimation des déchets sur 1 an est de 13 tonnes de bio-déchets (11 tonnes en 2015). Le bilan des 5 jours de pesées sur l'établissement est le suivant :

- 465 kgs de préparations (entrées + plats + légumes + desserts)
- 361 kgs ont été mangés
- 104 kgs ont été jetés

soit 78 % de quantité mangée et 22 % de quantité jetée.

Des actions ont déjà été mises en place depuis 2014 :

- Pour les entrées, moins 1 kg de production par repas et portions individuelles,
- Pour les viandes, moins 3 kgs de production par repas et diminution des portions de quiches et de tartes,
- Pour les accompagnements, moins 5 kgs de production par repas,
- Pour le pain, moins 3 pains de commandés par jour,
- Commande des menus informatisée.

Madame PERRUSSEL précise que les résidents n'ont pas vu la différence depuis cette mise en place, que c'est un point positif de moins jeter et que le choix est davantage demandé aux résidents.

10/ PRESENTATION DU PLAN BLEU 2016

Comme chaque année, le plan bleu est actualisé au mois de juin. La version 2016 vient d'être finalisée par le responsable qualité. Les consignes sont rappelées aux résidents chaque année et affichées dans les différents secteurs.

11/ INFORMATION SUR L'AVANCEE DU PROJET TRAVAUX OISEAUX

Monsieur BARBÉ précise que lors du premier appel d'offres, seuls 8 lots ont été attribués sur les 18 existants. De ce fait, un second appel d'offres a eu lieu et l'ouverture des plis, s'est faite le jeudi 9 juin au matin. La maîtrise d'œuvre procède à l'analyse des offres et une réunion est programmée le lundi 27 mai au matin. Suite à cette réunion, si l'ensemble des lots sont fructueux, les travaux pourraient démarrer en septembre.

12/ POINT SUR LES TRAVAUX REALISES ET EN COURS DE REALISATION

Monsieur BARBÉ souligne que les principaux travaux réalisés depuis le début de l'année et en cours sont :

- Protection de portes de chambres secteur Verger (réalisé en avril 2016),
- Protection des angles couloirs Verger (réalisé en avril 2016),
- Passage de câble informatique baie principale vers Oiseaux / Verger, et baie Floralties vers Alizés, (cod passée),
- Achat d'un véhicule transport 5 personnes dont 1 en fauteuil roulant (livraison le 30 janvier 2016),
- Remplacement de matelas anti-escarres (suite de l'opération de décembre 2015 sur 2016),
- Mise en place nouvel organigramme de clés (matériel livré, pose a démarré en mars 2016),
- Installation de rails de transfert dans les chambres Verger étage (cod passée prévu octobre 2016),
- Tests d'installation de rails aux Floralties (cod passée, prévu octobre 2016),
- Audit organisation du travail réalisé aux Floralties avec EHESP Conseil (mise en place d'actions prévues, courant 2016),
- Remplacement chaudière fuel par chaudière gaz logement de fonction et mise en place de compteurs individuels (eau, gaz, électricité), fait en avril 2016,
- Etude pour mise en place de stores sur galerie PASA (avant été 2016),
- Travaux cuisine carrelage et pose grès cérame suite ouverture cloisons (fait en avril 2016),
- Aménagement office Oiseaux et terminer salle à manger Verger (fait en mars 2016),
- Travaux plomberie office Oiseaux (fait en mars 2016),
- Remplacement bloc porte bureau médecin coordonnateur (fait en avril 2016),
- Reprise sol cour et grille caniveaux suite sondages sols pour travaux Oiseaux (fait janvier 2016),
- Travaux de mise aux normes électricité suite contrôle installations par Véritas (fait février 2016),
- Dépoussiérage et désinfection réseaux VMC (fait en avril 2016),
- Remplacement deux fenêtres logement de fonction (fait février 2016),
- Remplacement sol passerelle Verger – Oiseaux (non réalisé à ce jour),
- Remplacement de 25 lits médicalisés (mise en place faite le 6 juin 2016),
- Remplacement de l'autocommutateur (année 2016),
- Achat d'un chariot repas pour le Verger RDC (mise en place janvier 2016),
- Achat de matériel ergonomique pour les équipes ménage (premier trimestre 2016),
- Réfection locaux salles des adieux (année 2016),
- Réfection couloir Floralties (année 2016),
- Travaux de mise aux normes ascenseurs (avril 2016),
- Mise en place des stores dans le local transmissions RDC Verger (fait en mai 2016),
- Nettoyage vitres (premier passage fait en avril 2016).

Monsieur BERTHIAU regrette que les familles ne puissent pas avoir à disposition le système d'ouverture de la porte fenêtre, car soit, elles doivent déranger le personnel, soit elles doivent passer par la porte d'entrée du patio. Madame VOBMANN rappelle qu'effectivement il est préférable de demander la clé aux professionnels, car à ce jour, aucun système ne permet de laisser la clé à disposition dans les chambres ou ailleurs. Il y a par ailleurs un manque de clé pour les personnels soignants, y compris pour l'ouverture des chambres et locaux communs.

En ce qui concerne les portes des chambres, Madame NAUDOT précise que cela fonctionne bien désormais, que les portes ne sont fermées que si c'est nécessaire et non plus en systématique.

13/ INFORMATION SUR LE SEJOUR VACANCES A TREGUNC

Madame CHEVAL présente le séjour vacances qui va se dérouler du mardi 27 septembre 2016 au vendredi 30 septembre 2016, à Trégunc dans le Finistère.

10 résidents, 6 accompagnateurs et Gadjo participeront au séjour.

Bien évidemment, les résidents organiseront leurs journées selon leurs envies et les accompagnateurs s'adapteront en fonction du désir des résidents, avec le choix des sorties ou de rester au centre de vacances.

Madame CHEVAL ajoute que chaque résident qui participe au séjour doit verser environ 100 € pour les activités, et la location d'un minibus. Les frais d'hébergement et d'hôtellerie sont par ailleurs pris en charge par l'EHPAD.

14/ FETE CHAMPETRE DU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

La prochaine fête champêtre aura lieu le dimanche 11 septembre 2016, et devrait toujours pouvoir se dérouler sur le parking de l'entrée de l'établissement.

15/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Madame PERRUSSEL précise que pour la propreté des couverts et des verres, il y a une nette amélioration, toutefois, il arrive encore que les verres ne soient pas nets. Elle regrette qu'il n'y ait pas d'assiette sous les bols au petit déjeuner. et que les assiettes soient parfois enlevées avant que le résident n'ait pu manger le fromage ou les fruits.

Madame CORAIRY ajoute qu'elle vérifie si la vaisselle est bien propre avant de la mettre sur les tables et trouve à nouveau qu'il y a un problème de fonctionnement du lave-vaisselle.

Madame PERRUSSEL fait aussi remarquer que les couloirs sont souvent encombrés de chariots, ce qui ne facilite pas le passage des résidents avec un déambulateur. De plus en salle à manger, il y a de plus en plus de déambulateurs, ce qui ne facilite pas les déplacements. Madame LE MARRE souligne qu'en plus, cela pose un problème de sécurité. La porte de la salle cheminée devrait être systématiquement ouverte, ce qui permettrait une évacuation facilitée en cas d'urgence.

Madame PERRUSSEL ajoute que certaines paroles ou « taquineries » de professionnels, ne sont pas toujours bien reçues par les résidents.

Madame PERRUSSEL précise que les assiettes sont parfois enlevées avant que le résident n'ait pu manger le fromage ou les fruits, de plus, le riz au lait n'est pas toujours servi dans une assiette à dessert mais dans un ramequin, ce qui ne convient pas. Il manque aussi en salle à manger un rouleau d'essuie mains.

Au niveau des menus, Madame PERRUSSEL souligne que le céleri et les carottes râpées ne sont pas appréciés. Madame LE MARRE propose que cette remarque soit abordée en commission menus.

Monsieur BONNIER insiste sur les difficultés rencontrées avec les barres de seuil où même les patins des déambulateurs peuvent rester bloqués et ainsi provoquer des chutes, au niveau de la galerie Oiseaux vers Verger.

Madame BONNEFOUS apprécie son arrivée aux Jardins du Castel, où elle s'est très vite adaptée. Elle fait juste remarquer que les entrées sont très froides. Madame CORAIRY explique que le personnel va en cuisine chercher les plats qu'avant ils doivent être conservés au froid entre 3° et 5°.

Madame AUDROING souligne qu'elle ne souhaite pas changer de place à table, en salle à manger Oiseaux.

Madame EDELIN évoque à nouveau le problème de lumière dans la salle de bains de sa belle mère où le détecteur ne repère pas la présence de la résidente et ainsi il y a un risque de chute.

Madame CHEVAL souligne que certains résidents trouvent également les fruits trop froids.

Madame LE MARRE précise qu'en ce moment aux Oiseaux, les locaux chambres et salle à manger sont froids. Madame CORAIRY précise qu'au niveau de la salle à manger, il est possible de mettre la clim qui est réversible.

16/ QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil de la Vie Sociale

Lundi 16 octobre 2016 à 14 h 30.

La séance est levée à 16 h 15.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL